



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

**Rapport financier trimestriel non audité
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019,
terminé le 30 juin 2018**

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non audité Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

Table des matières

Rapport de gestion financière	3
Déclaration de responsabilité de la direction	9
États financiers trimestriels non audités	10
État de la situation financière	
État des résultats	
État des gains et pertes de réévaluation	
État de l'actif net	
État des flux de trésorerie	
Notes complémentaires sélectionnées – États financiers trimestriels non audités	

Rapport de gestion financière

Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

Reportez-vous au rapport de gestion présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2018. Vous trouverez ci-après une mise à jour pour le premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018.

Analyse de l'état de la situation financière

	30 juin 2018	31 mars 2018	Variation	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie	137 154	227 644	(90 490)	(40)
Placements et actif du fonds de dotation	29 698 232	29 248 935	449 297	2
Charges payées d'avance et créances	47 123	132 000	(84 877)	(64)
Immobilisations	9 981	11 112	(1 131)	(10)
Total de l'actif	29 892 490	29 619 691	272 799	1
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	10 098	121 534	(111 436)	(92)
Salaires à payer	5 186	10 239	(5 053)	(49)
Apports reportés et produits reportés	8 797	31 975	(23 178)	(72)
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	3 455	3 751	(296)	(8)
Actif net	29 864 954	29 452 192	412 762	1,4
Total du passif et de l'actif net	29 892 490	29 619 691	272 799	1

Actif

La **trésorerie** est composée de fonds en banque et des soldes de trésorerie non affectée détenus par les gestionnaires de placements de la Fondation. Au 30 juin 2018, le total de la trésorerie dans les comptes bancaires d'exploitation était de 19 877 \$ et les soldes de trésorerie non affectée entre les mains des gestionnaires de placements totalisaient 117 277 \$.

La valeur des **placements et de l'actif du fonds de dotation** a augmenté de 2 % ou 449 297 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 en regard de celle au 31 mars 2018. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2018, l'ensemble du portefeuille a affiché un rendement de 2,05 % ou 608 905 \$ (30 juin 2017 – 0,43 % ou 119 397 \$), déduction faite de tous les frais et taxes. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est 0,23 % négatif ou une perte de 66 950 \$ (30 juin 2017 – gain de 1,42 % ou 390 947 \$).

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Les **charges payées d'avance et créances** ont fléchi de 84 877 \$ par rapport au 31 mars 2018. Cette baisse s'explique notamment par la diminution de 32 409 \$ des créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours et de la réduction de 34 870 \$ des intérêts et des dividendes à recevoir.

Les **immobilisations** ont diminué de 1 131 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 comparativement au 31 mars 2018 en raison de l'amortissement de 1 131 \$ en fin de période de l'ensemble des immobilisations.

Passif

Les **créiteurs et charges à payer** ont baissé de 111 436 \$ au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018 par rapport au 31 mars 2018. La diminution est surtout attribuable à la réduction de 33 091 \$ des sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours et à la baisse de 88 850 \$ des dettes fournisseurs.

Les **salaires à payer** ont diminué de 5 053 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 en comparaison du 31 mars 2018.

Les **apports reportés et produits reportés** ont baissé de 23 178 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 comparativement au 31 mars 2018. Cela concerne principalement la réduction de l'apport reporté reçu du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Au-delà des 150 ans ».

L'**actif net** a augmenté de 1,4 % ou 412 762 \$ au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018 par rapport au 31 mars 2018, en raison notamment du gain (non réalisé) de réévaluation de 675 855 \$ sur le portefeuille de placements pour le trimestre considéré réduit de l'insuffisance des produits par rapport aux charges de 263 093 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018.

Analyse de l'état des résultats

	30 juin 2018	30 juin 2017	Variation	
	\$	\$	\$	%
Produits				
Projets financés	23 178	7 000	16 178	231
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	3 599	5 000	(1 401)	(28)
Publications, autres produits en nature et produits divers	15	25	(10)	(41)
Total des produits	26 792	12 025	14 767	123
Produits financiers nets				
Produits financiers gagnés	127 986	136 319	(8 333)	(6)
Variations de la juste valeur – réalisées	(194 936)	254 628	(449 564)	(177)
Produits financiers nets	(66 950)	390 947	(457 897)	(117)

Les produits de 23 178 \$ provenant des **projets financés** représentent le versement que la Fondation a reçu du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les produits de **parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement** ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et du gala de financement.

Produits financiers nets gagnés : La principale source de financement de la Fondation provient des produits financiers réalisés sur le placement de l'apport initial de 24 millions de dollars. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les produits financiers gagnés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018 s'élèvent à 127 986 \$, soit une baisse de 8 333 \$ par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2017.

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018 comprennent la perte réalisée de 194 936 \$, soit une baisse de 449 564 \$ par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2017, principalement en raison d'une réduction du rendement global des placements pour la période terminée le 30 juin 2018.

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018 ont représenté un gain de 675 855 \$ contre une perte de 271 549 \$ pour la même période terminée le 30 juin 2017, principalement en raison de l'augmentation de la valeur de marché des placements.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Charges	30 juin 2018			30 juin 2017			Variation	
	FCRR	Projet financé	Total	FCRR	Projet financé	Total	\$	%
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	93 666	9 227	102 893	86 151	-	86 151	16 742	19
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	31 553	-	31 553	18 530	-	18 530	13 023	70
Loyer	21 997	-	21 997	21 991	-	21 991	6	0,03
Éducation du public	4 839	7 795	12 634	1 570	-	1 570	11 064	705
Conférence et Colloque des Prix d'excellence	11 773	-	11 773	-	-	-	11 773	100
Honoraires professionnels	10 722	-	10 722	14 021	5 450	19 471	(8 749)	(45)
Frais administratifs et généraux	7 049	2 768	9 817	6 980	-	6 980	2 837	41
Conférences, colloques et consultations	5 914	3 337	9 251	13 068	-	13 068	(3 817)	(29)
Communications	9 093	129	9 222	4 405	-	4 405	4 817	109
Amortissement	1 130	-	1 130	3 617	-	3 617	(2 487)	(69)
Recrutement et perfectionnement du personnel	1 019	-	1 019	2 720	-	2 720	(1 701)	(63)
Systèmes informatiques et développement	884	-	884	468	-	468	416	89
Charges diverses	40	-	40	125	-	125	(85)	(68)
Total des charges	199 679	23 256	222 935	173 646	5 450	179 096	43 839	24

Le total des charges de la Fondation s'est élevé à 222 935 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018. Les fonds ont été utilisés principalement dans trois domaines, soit les salaires et avantages sociaux, les honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et les loyers, qui se sont élevés à 102 893 \$, à 31 553 \$ et à 21 997 \$ respectivement.

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont connu une hausse de 16 742 \$ par rapport au 30 juin 2017 principalement en raison de l'embauche pour un nouveau poste à temps plein et du paiement intégral de trois mois du salaire de la directrice générale.

Les **honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration** ont augmenté de 13 023 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 par rapport au 30 juin 2017. Cette période comprend une réunion en personne du conseil d'administration en avril 2018 à Toronto et une réunion d'orientation pour deux nouvelles personnes nommées par le conseil. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les charges.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les charges de **loyer** pour les locaux à bureaux pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 n'ont pas connu de changement important par rapport au 30 juin 2017.

L'**éducation du public** représente les frais pour les webinaires, la publication *Directions*, le soutien communautaire et la traduction liée aux programmes. Il y a eu une hausse de 11 064 \$ des charges par rapport au 30 juin 2017, en raison surtout des charges de 7 795 \$ pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants » et de 2 954 \$ pour le soutien communautaire.

Le **Colloque du Prix d'excellence et gala de financement** est un événement qui se tient tous les deux ans. Les charges du trimestre terminé le 30 juin 2018 sont pour l'événement prévu le 27 septembre 2018 à Winnipeg, principalement pour un engagement de 10 000 \$ pour une réservation d'hôtel et des frais de 1 600 \$ pour le coordonnateur d'événements.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité et organisationnels. Ils ont connu une diminution de 8 749 \$ comparativement au 30 juin 2017, principalement en raison des frais de consultation pour les ateliers de formation financés par le conseil scolaire du district de Halton en 2017.

Les **frais administratifs et généraux** ont augmenté de 2 837 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 par rapport au 30 juin 2017, en raison surtout des charges pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les charges de **conférences, colloques et consultations** ont diminué de 3 817 \$ au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018 par rapport au 30 juin 2017, principalement en raison des frais de la recherche « Prendre le pouls de la nation » en 2017.

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et avec les médias. Elles ont subi une baisse de 4 817 \$ par rapport au 30 juin 2017, principalement en raison des frais de 3 991 \$ liés aux communiqués de presse.

Perspectives d'avenir

Exercice 2018-2019

Au cours de l'exercice 2018-2019, la Fondation canadienne des relations raciales continuera à financer ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés de la dotation initiale. Également, compte tenu du succès de la mise en œuvre et de l'achèvement des deux subventions pluriannuelles antérieures de la Fondation, cette dernière a reçu d'autres fonds du ministère du Patrimoine canadien pour mettre en œuvre « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants », un projet triennal qui a commencé en juillet 2017. La Fondation continuera de mettre l'accent sur la production de liens pour promouvoir l'approfondissement des conversations à travers le pays tout en élargissant la portée et la profondeur de ses programmes en tant que porte-parole national afin de renforcer les relations raciales harmonieuses. Ses activités de programme concordent avec la marque unique de la Fondation en tant que principal facilitateur et ressource pour l'évolution de relations raciales positives. Ce n'est pas le rôle de la Fondation d'être un ardent défenseur et elle n'est pas dotée de moyens pour le faire.

Au cours de cet exercice, la Fondation mettra l'accent aussi sur son programme des Prix d'excellence 2018, qui célébrera les pratiques exemplaires pour promouvoir la diversité et l'inclusion. Une nouvelle initiative d'envergure élaborée cette année est le projet *Science du racisme*, qui vise à élaborer une exposition publique liée à l'aspect scientifique de la discrimination raciale. En outre, l'exercice sera marqué par l'accent mis sur la création d'un solide système de ressources en ligne pour promouvoir la mission et la vision de la Fondation, incluant son centre de recherches bibliographiques. La Fondation s'est aussi engagée à entreprendre de nouveaux projets de recherche et des sondages avec ses partenaires de recherche préférés.

La Fondation a un budget d'exploitation approuvé de 815 000 \$ et un budget de dépenses de 1 245 000 \$ pour 2018-2019. Les budgets approuvés ont été établis en ayant conscience des contraintes financières auxquelles fait face la Fondation dans le contexte économique actuel. Les budgets approuvés pour l'exercice sont suivis de près par la haute direction, le Comité des finances et de vérification et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de vérification, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques pertinentes du gouvernement. Afin de renforcer davantage la surveillance, la direction devra obtenir l'approbation préalable du Conseil d'administration ou du Comité exécutif pour toute dépense qui dépassera de plus de 10 % le montant budgété approuvé par le Conseil. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont postés sur le site Web de la Fondation.

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément à son Plan stratégique, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente un engagement envers la générosité d'esprit traditionnelle démontrée par l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise lors de la signature de l'Entente de redressement des Canadiens japonais et la défense pour la création de la Fondation canadienne des relations raciales. Son objectif central est établi dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, approuvée en 1990.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel non audité

Trimestre terminé le 30 juin 2018

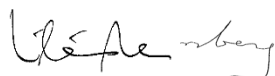
Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

La directrice générale,

Le directeur, Finances et Administration,



Lilian Ma

Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 22 août 2018

Le 22 août 2018

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État de la situation financière

	30 juin 2018	31 mars 2018
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie (note 4)	137 154	227 644
Charges payées d'avance	31 829	33 133
Créances (note 7)	15 294	98 867
Placements (note 5)	214 761	216 065
	<u>399 038</u>	<u>575 709</u>
Actif du fonds de dotation (note 6)	23 783 196	23 266 746
Placements (note 5)	5 700 275	5 766 124
Immobilisations (note 9)	9 981	11 112
	<u>29 892 490</u>	<u>29 619 691</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	10 098	121 534
Salaires à payer (note 7)	5 186	10 239
Apports reportés et produits reportés (note 11)	8 797	31 975
	<u>24 081</u>	<u>163 748</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 10)	3 455	3 751
	<u>27 536</u>	<u>167 499</u>
Actif net		
Non affecté	6 438 819	6 701 078
Investi en immobilisations (note 14)	6 527	7 361
Pertes de réévaluation cumulées	(580 392)	(1 256 247)
Affecté aux fins de la dotation (note 6)	24 00 0000	24 000 000
	<u>29 864 954</u>	<u>29 452 192</u>
	<u>29 892 490</u>	<u>29 619 691</u>

Droits contractuels et obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État des résultats

	Trimestre terminé le	
	30 juin	30 juin
	2018	2017
	\$	\$
Produits		
Projets financés	23 178	7 000
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	3 599	5 000
Publications, autres produits en nature et produits divers	15	25
	26 792	12 025
Charges (note 16)		
Charges de programmes	91 821	82 432
Frais administratifs	32 934	30 116
Réunions du Conseil d'administration	31 553	18 530
Projets financés	23 257	5 450
Frais d'exploitation	18 902	24 617
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	11 773	–
Conférences, colloques et consultations	5 914	13 068
Éducation du public et formation	4 839	1 570
Recrutement et perfectionnement du personnel	1 019	2 720
Systèmes d'information et développement	884	468
Frais financiers	40	125
	222 936	179 096
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets	(196 143)	(167 071)
Produits financiers nets (note 13)	(66 950)	390 947
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(263 093)	223 876

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État des gains et pertes de réévaluation

	30 juin 2018	30 juin 2017
	\$	\$
Gains (pertes) de réévaluation cumulés, début de période	(1 256 247)	1 645 981
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	523 372	31 514
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(42 452)	(48 435)
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	170 728	(257 019)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	24 207	2 391
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	675 855	(271 549)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés, fin de la période	(580 392)	1 374 432

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État de l'évolution de l'actif net

30 juin 2018	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	30 juin 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	6 701 078	7 361	(1 256 247)	24 000 000	29 452 192
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(263 093)	–	–	–	(263 093)
Pertes de réévaluation	–	–	675 855	–	675 855
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	834	(834)	–	–	–
Actif net à la fin de la période	6 438 819	6 527	(580 392)	24 000 000	29 864 954

État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2018

2018	Non affecté	Investi en immobilisations	Pertes de réévaluation cumulées	Dotation	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	4 102 344	20 977	1 645 981	24 000 000	29 769 302
Excédent des produits par rapport aux charges	2 585 118	–	–	–	2 585 118
Pertes de réévaluation	–	–	(2 902 228)	–	(2 902 228)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	13 616	(13 616)	–	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	6 701 078	7 361	(1 256 247)	24 000 000	29 452 192

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
État des flux de trésorerie

	Trimestre terminé le	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(263 093)	223 876
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Produits d'intérêts et de dividendes hors trésorerie	11,993	13,343
Amortissement	1 130	3 617
(Pertes) gains réalisés sur la vente de placements (note 13)	194 936	(254 628)
	<u>(55 034)</u>	<u>(13 792)</u>
Variations des actifs et du passif d'exploitation hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	1 306	1 910
Diminution des créances	51 164	254 924
Diminution des créditeurs et charges à payer, salaires à payer	(83 399)	(139 093)
Diminution des apports reportés et produits reportés	(23 178)	(7 300)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités de fonctionnement	<u>(109 141)</u>	<u>92 829</u>
Activités d'investissement		
Produit de la vente de placements du fonds de dotation et d'autres placements	3 265 259	2 704 670
Achat de placements pour le fonds de dotation et d'autres placements	(3 246 311)	(2 634 305)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités d'investissement	<u>18 948</u>	<u>70 365</u>
Activités de financement		
Remboursement des obligations locatives	(297)	(284)
Sorties de fonds nettes – activités de financement	<u>(297)</u>	<u>(284)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(90 490)	162 910
Trésorerie au début de la période	227 644	78 439
Trésorerie à la fin de la période	137 154	241 349

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

Les états financiers trimestriels non audités doivent être lus dans le contexte des états financiers audités du 31 mars 2018 de la Fondation canadienne des relations raciales publiés dans son rapport annuel 2017-2018 et du compte rendu inclus dans le présent rapport financier trimestriel.

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés sous la rubrique Publications, autres produits en nature et produits divers dans l'état des résultats.

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et frais financiers relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 30 juin 2018, aucune provision n'a été comptabilisée (30 juin 2017 – aucune).

d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi de la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et les exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché à la date des états financiers. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs similaires sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

i) Avantages sociaux futurs

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) à ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation fait l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation.

Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 juin 2018, il n'y avait aucune réclamation en cours (31 mars 2018 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 16. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction (suite)

30 juin 2018				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	102 893	75 %	Charges de programme	70 249
		25 %	Frais administratifs	23 416
			Projets financés	9 228
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	31 553	100 %	Réunions du Conseil d'administration	31 553
Loyer	21 997	65 %	Charges de programme	14 298
		35 %	Frais administratifs	7 699
Éducation du public	12 634	100 %	Éducation et formation	4 839
			Projets financés	7 796
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	11 773	100 %	Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	11 773
Honoraires professionnels	10 722	100 %	Frais d'exploitation	10 722
Frais administratifs et généraux	9 817	100 %	Frais d'exploitation	7 049
			Projets financés	2 768
Conférences, colloques et consultations	9 251	100 %	Conférences, colloques et consultations	5 914
			Projets financés	3 337
Communications	9 222	80 %	Charges de programme	7 274
		20 %	Frais administratifs	1 819
			Projets financés	129
Amortissement	1 131	100 %	Frais d'exploitation	1 131
Recrutement et perfectionnement du personnel	1 019	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	1 019
Systèmes informatiques et développement	884	100 %	Systèmes informatiques et développement	884
Charge d'intérêts	40	100 %	Frais financiers	40
	222 936			222 936

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

I) Répartition des charges par fonction (suite)

30 juin 2017				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	86 151	75 %	Charges de programme	64 614
		25 %	Frais administratifs	21 538
Loyer	21 991	65 %	Charges de programme	14 294
		35 %	Frais administratifs	7 697
Honoraires professionnels	19 471	100 %	Frais d'exploitation	14 021
			Projets financés	5 450
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	18 530	100 %	Réunions du Conseil d'administration	18 530
Conférences, colloques et consultations	13 068	100 %	Conférences, colloques et consultations	13 068
Frais administratifs et généraux	6 980	100 %	Frais d'exploitation	6 980
Communications	4 405	80 %	Charges de programme	3 524
		20 %	Frais administratifs	881
Amortissement	3 616	100 %	Frais d'exploitation	3 616
Recrutement et perfectionnement du personnel	2 720	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	2 720
Éducation du public	1 570	100 %	Éducation du public et formation	1 570
Systèmes informatiques et développement	468	100 %	Systèmes informatiques et développement	468
Charge d'intérêts	126	100 %	Frais financiers	126
	179 096			179 096

2. Principales méthodes comptables (suite)

m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i. Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii. Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Adoption de nouvelles normes comptables au cours de l'exercice 2017-2018

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié de nouvelles normes comptables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2017.

Par conséquent, la Fondation a adopté une méthode comptable pour les opérations interentités (SP 3420). Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que du bénéficiaire. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence financière sur les états financiers de la Fondation. Voir la note 2 m) pour la méthode comptable portant sur les opérations interentités.

La Fondation a également adopté les nouvelles normes comptables suivantes: *Informations relatives aux apparentés* (SP 2200), *Actifs* (SP 3210), *Actifs éventuels* (SP 3320) et *Droits contractuels* (SP 3380). L'adoption du chapitre SP 3210 n'a entraîné aucune modification aux états financiers, car il fournissait des indications supplémentaires pour l'application de la définition des actifs. Les autres nouvelles normes comptables ont une incidence que sur les informations à fournir. L'adoption des chapitres SP 2200 et SP 3320 n'a pas eu d'incidence importante sur les informations fournies dans les états financiers de la Fondation. L'adoption du chapitre SP 3380 exigeait la présentation d'informations supplémentaires; voir la note 12 pour la divulgation portant sur les droits contractuels.

4. Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes de trésorerie non affectée de 117 277 \$ (31 mars 2018 – 227 644 \$) dans des comptes de placement et auprès de banques au 30 juin 2018.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

5. Placements

30 juin 2018	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	84 938	–	84 938
Placements en instruments à taux fixe canadiens	129 823	2 700 881	2 830 704
Titres de participation canadiens	–	1 096 395	1 096 395
Titres de participation étrangers	–	1 902 999	1 902 999
	214 761	5 700 275	5 915 036

31 mars 2018	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	86 705	–	86 705
Placements en instruments à taux fixe canadiens	129 360	2 743 557	2 872 917
Titres de participation canadiens	–	1 097 514	1 097 514
Titres de participation étrangers	–	1 925 053	1 925 053
	216 065	5 766 124	5 982 189

6. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

L'actif du fonds de dotation est constitué de 466 964 \$ (31 mars 2018 – 458 772 \$) en trésorerie et des placements suivants au 30 juin 2018 :

30 juin 2018	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	422 679	9 461 906	9 884 585
Titres de participation canadiens	–	5 035 020	5 035 020
Titres de participation étrangers	–	8 396 627	8 396 627
	422 679	22 893 553	23 316 232

31 mars 2018	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	449 248	9 545 235	9 994 483
Titres de participation canadiens	–	4 724 409	4 724 409
Titres de participation étrangers	–	8 089 082	8 089 082
	449 248	22 358 726	22 807 974

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

7. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette spécifique et les répartitions sont examinées au moins trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à la période antérieure ni aux pratiques de gestion des risques.

a) Composition des actifs

Au 30 juin 2018, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
1,94 % en trésorerie (31 mars 2018 – 3,66 %)	0 %	0 % – 5 %
46,93 % en instruments à taux fixe (31 mars 2018 – 46,27 %)	80 %	40 % – 80 %
19,58 % en titres de participation canadiens (31 mars 2018 – 19,07 %)	10 %	10 % – 30 %
31,55 % en titres de participation internationaux (31 mars 2018 – 31,00 %)	10 %	10 % – 40 %

Au 30 juin 2018, la composition du portefeuille de placements de l'actif du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
1,96 % en trésorerie (31 mars 2018 – 1,97 %)	1 %	0 % – 5 %
41,56 % en instruments à taux fixe (31 mars 2018 – 42,96 %)	45 %	40 % – 60 %
21,17 % en titres de participation canadiens (31 mars 2018 – 20,31 %)	25 %	10 % – 30 %
30,83 % en titres de participation internationaux (31 mars 2018 – 30,41 %)	25 %	20 % – 40 %
4,48 % en biens immobiliers (31 mars 2018 – 4,35%)	4 %	4 % – 5 %

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Les informations de notation de crédit pour le 30 juin 2018 n'étaient pas disponibles à la date du présent rapport.

Au 31 mars 2018, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2018	2017
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	23,80 %	21,26 %
AA	25,55 %	26,28 %
A	44,55 %	46,26 %
BBB	6,10 %	6,20 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

de 10 782 \$ (31 mars 2018 – 98 287 \$) âgés de moins de 3 mois, de 4 512 \$ (31 mars 2018 – 580 \$) entre 3 et 12 mois et aucun (31 mars 2018 – aucun) au-delà d'un an.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada et des créances sur les opérations en cours. Au 30 juin 2018, les créances comprennent des soldes

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 30 juin 2018 :

	30 juin 2018		31 mars 2018	
Gouvernement du Canada	10 242	\$	22 970	\$
Créances sur les opérations en cours	–		32 409	
Dividendes, intérêts et distributions	–		34 870	
Autres organismes	5 052		8 618	
	15 294	\$	98 867	\$

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 30 juin 2018, la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation en instruments à taux fixe de la Fondation comprend :

	30 juin 2018		31 mars 2018	
Placements en instruments à taux fixe canadiens	12 715 289	\$	12 867 400	\$
	12 715 289	\$	12 867 400	\$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 juin 2018		31 mars 2018	
Moins de 1 an	552 502	\$	578 608	\$
De 1 à 3 ans	3 888 834		2 912 749	
De 3 à 5 ans	2 273 000		3 765 955	
Plus de 5 ans	6 000 953		5 610 088	
	12 715 289	\$	12 867 400	\$

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

La Fondation n'était plus exposée au risque de change à la fin de la période, car 99 % des placements et de l'actif du fonds de dotation qu'elle détenait étaient en dollars canadiens.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

e) Autre risque de prix (suite)

Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de la période considérée. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 30 juin 2018 sont comme suit :

Proportion et catégorie des actifs	Indice de référence
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en titres à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composite S&P / TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
4 % en biens immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA)

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 30 juin 2018, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 137 154 \$ (31 mars 2018 – 227 644 \$), qui est supérieur au total du passif s'élevant à 27 536 \$ comptabilisé à la même date (31 mars 2018 – 167 499 \$).

Cependant, le passif total comprend des comptes fournisseurs sur les opérations en cours qui seront assurés par des montants présentés dans les placements et l'actif du fonds de dotation.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

7. Gestion des risques financiers (suite)

f) Risque de liquidité (suite)

Au 30 juin 2018, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes créditeurs et charges à payer				
Autres comptes créditeurs et charges à payer	10 098	–	–	10 098
Salaires à payer	5 186	–	–	5 186

Au 31 mars 2018, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer				
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	33 090	–	–	33 090
Autres créditeurs et charges à payer	79 403	7 272	1 769	88 444
Salaires à payer	10 239	–	–	10 239

8. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs similaires et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

L'information sur la hiérarchie de la juste valeur pour le 30 juin 2018 n'était pas disponible à la date du présent rapport.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

8. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite)

Voici les actifs financiers à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2018 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Compte d'épargne-placement	86 705 \$	– \$	– \$	86 705 \$
Placements en instruments à taux fixe	–	12 867 400	–	12 867 400
Titres de participation	15 836 058	–	–	15 836 058
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	15 922 763 \$	12 867 400 \$	– \$	28 790 163 \$

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe n'est pas cotée sur un marché actif. Par contre, elle est déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

9. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 30 juin 2018 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Mobilier et matériel de bureau	119 281 \$	113 363 \$	5 918 \$
Matériel informatique	35 971	35 250	721
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	2 734	3 342
	161 328 \$	151 347 \$	9 981 \$

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 1 331 \$ (31 mars 2018 – 14 771 \$).

Au cours de la période considérée, la valeur comptable des améliorations locatives a été examinée et le coût de 42 988 \$ a été radié des amortissements cumulés.

La valeur nette comptable des immobilisations était comme suit au 31 mars 2018 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2018
Mobilier et matériels de bureau	119 281 \$	112 840 \$	6 441 \$
Améliorations locatives	42 988	42 988	–
Matériel informatique	35 971	34 946	1 025
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	2 430	3 646
	204 316 \$	193 204 \$	11 112 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

10. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

En janvier 2016, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2016. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 333 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2021, est garantie par le matériel connexe.

	30 juin 2018	31 mars 2018
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	3 455 \$	3 751 \$

11. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, des ateliers de formation et des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 30 juin 2018 sont comme suit :

	30 juin 2018	31 mars 2018
Apports reportés provenant de sources gouvernementales	8 797 \$	31 975 \$
Solde à la fin de la période	8 797 \$	31 975 \$

Les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de la période sont comme suit :

	30 juin 2018	31 mars 2018
Solde au début de la période	31 975 \$	8 200 \$
Ajouter : apports affectés reçus de sources gouvernementales	–	100 000
Déduire : montants comptabilisés en produits	(23 178)	(76 225)
Solde à la fin de la période	8 797 \$	31 975 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

12. Droits contractuels et obligations contractuelles

La Fondation a conclu un contrat de revenus et de paiement. Le contrat de revenus avec le ministère du Patrimoine canadien s'élève à 226 822 \$ (31 mars 2018 – 250 000 \$) au cours des 21 prochains mois pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants », une initiative qui s'étend de juillet 2017 à mars 2020.

Le contrat de paiement porte sur un contrat de location pour des bureaux qui s'étend jusqu'au 31 mars 2023. Au 30 juin 2018, les recettes contractuelles minimales futures totalisent 226 822 \$ (31 mars 2018 – 250 000 \$) et les paiements contractuels minimaux futurs totalisent 461 991 \$ (31 mars 2018 – 474 467 \$).

	<u>Droits contractuels</u>	<u>Obligations contractuelles</u>
2018-2019	78 822 \$	73 180 \$
2019-2020	150 000	95 656
2020-2021	–	95 656
2021-2022	–	95 656
2022-2023	–	91 843
	226 822 \$	461 991 \$

13. Produits financiers nets

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	30 juin 2018	30 juin 2017
Gains réalisés sur la vente et la perte de valeur d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(209 690) \$	44 292 \$
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes sur l'actif du fonds de dotation	136 916	156 589
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(34 977)	(39 041)
	(107 751)	161 840
Produits financiers nets sur les placements		
Gains réalisés sur la vente et la perte de valeur de placements	14 754	210 336
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	35 382	24 124
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(9 335)	(5 353)
	40 801	229 107
Produits financiers nets	(66 950) \$	390 947 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

14. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	30 juin 2018		31 mars 2018	
Immobilisations	9 981	\$	11 112	\$
Moins obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(3 455)		(3 751)	
	6 527	\$	7 361	\$

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	30 juin 2018		31 mars 2018	
Amortissement des immobilisations	(1 131)	\$	(14 771)	\$
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	297		1 155	
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(834)	\$	(13 616)	\$

15. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de la période, la Fondation a comptabilisé des produits de 23 178 \$ (30 juin 2017 - aucun) pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants », financé par le ministère du Patrimoine canadien.

Au cours de la période, la Fondation a engagé des charges totalisant 67 500 \$ (30 juin 2017 – 44 130 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 30 juin 2018, la Fondation avait des créances de 10 242 \$ (31 mars 2018 – 22 970 \$) sur l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES COMPLÉMENTAIRES SÉLECTIONNÉES – ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS
Premier trimestre de l'exercice 2018-2019, terminé le 30 juin 2018

16. Tableau des charges par objet

Charges	30 juin 2018	30 juin 2017
Salaires et avantages sociaux	102 893 \$	86 151 \$
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	31 553	18 530
Loyer	21 997	21 991
Éducation du public	12 634	1 570
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	11 773	–
Honoraires professionnels	10 722	19 471
Frais administratifs et généraux	9 817	6 980
Conférences, colloques et consultations	9 251	13 068
Communications	9 222	4 405
Amortissement	1 131	3 616
Recrutement et perfectionnement du personnel	1 019	2 720
Systèmes informatiques et développement	884	468
Charges diverses	40	125
	222 936 \$	179 095 \$